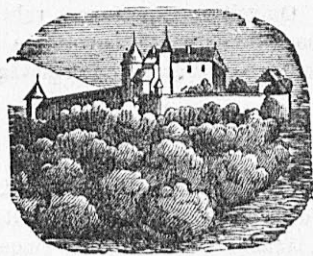




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE ANNONCES

Paraisant le mercredi et le samedi. Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE. HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁸⁰ 2²⁸ 5⁰³ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 1²⁰ 4⁸⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 20 mai 1904.

L'effectif et l'élevage du bétail EN SUISSE.

Les résultats du recensement fédéral du bétail de 1901 viennent d'être publiés. On constate tout d'abord une augmentation assez sensible du gros bétail en général, mais c'est plus spécialement sur l'espèce chevaline que les effectifs se sont accrus. Ce fait attire d'autant plus notre attention, qu'un récent concours fédéral de pouliches, tenu à Bulle, a démontré que l'élevage du cheval est assez négligé dans le district de la Gruyère. Notre élevage présente plusieurs défauts auxquelles il serait pourtant facile de remédier. On attribue l'infériorité de notre espèce chevaline aux faits suivants :

1. Les poulains n'étant pas suffisamment nourris demeurent chétifs, faibles, petits ;
2. Leurs membres ne se développent pas normalement, faute de mouvement ;
3. Les rateliers généralement trop élevés ensellent le poulain, lui donnant ainsi un mauvais aplomb ;
4. Et c'est là le défaut principal, les poulains sont attelés trop jeunes.

Nos agriculteurs feront donc bien de méditer et de tirer profit des remarques ci-dessus. Cela dit, revenons au recensement de 1901. L'effectif des chevaux a passé de 109,000 en 1896 à 125,000. En 1896, on comptait 36 chevaux sur 1000 habitants ; en 1901, ce chiffre s'élevait à 38. Cette augmentation est d'autant plus réjouissante qu'elle porte principalement sur les régions agricoles, où l'emploi des machines a donné au cheval un rôle beaucoup plus important qu'autrefois. Dans les villes, l'application de la traction électrique aux tramways n'a pas suffi à entraîner une

diminution du nombre total des chevaux : ce dernier est en augmentation dans tous les cantons.

Quoique le recensement du bétail ne fournisse aucune indication sur la disponibilité des chevaux propres au service militaire, l'enquête spéciale qui a été faite à ce sujet en 1900 nous fournit des résultats qu'il est intéressant de comparer avec les chiffres précédents. Nous groupons quelques chiffres dans le tableau suivant :

Chevaux : nécessaires ; disponibles.

| | | |
|---------------------|--------|--------|
| Chevaux d'officiers | 6,428 | 6,114 |
| > de sous-officiers | 2,403 | 5,464 |
| > de trait | 26,160 | 43,616 |
| Total, | 34,991 | 65,194 |

On constate que notre armée disposerait donc, en cas de mobilisation, d'un nombre de chevaux double de celui dont elle a besoin — sans compter les 18,600 chevaux qu'on pourrait utiliser à la rigueur. Quant aux mulets, au nombre de 3077 (dont 2528 dans le Valais), ils dépassent de plusieurs fois le chiffre nécessaire aux batteries de montagne et aux convois de montagne.

Le bétail bovin accuse dans 9 cantons une diminution qui se monte à plus de 11,000 têtes. Aussi l'augmentation totale ne se trouve-t-elle être que de 34,000 têtes, ce qui porte l'ensemble de l'effectif du bétail bovin à 1,340,000 têtes et la proportion passera-t-elle de 415 têtes de bétail à 404 têtes par 1000 habitants. Cette constatation semble donner raison à ceux qui déclarent que notre agriculture ne parviendra jamais à fournir de la viande en quantité suffisante à l'ensemble de la population suisse. Cependant il faut remarquer que dans les années de 1898 et 1899 la fièvre aphteuse a sévi avec une grande intensité et que les mesures de prohibition appliquées aux frontières ont eu pour conséquence une consommation de viande indigène qui était disproportionnée à

l'effectif bovin. C'est ainsi que de 1896 à 1901 le nombre des bœufs de 1 à 3 ans a diminué de 6119 têtes, soit du 15 %, et celui des bœufs d'au-dessus de 3 ans, de 5793 têtes, soit de 53 %. L'infection du bétail entraînant en outre très souvent l'avortement ou la stérilité des vaches, on comprendra qu'en 1901 le déficit des années précédentes n'ait pas encore été comblé.

Cette question de l'alimentation de viande indigène, qui a été si vivement agitée dans la discussion du tarif douanier et qui revêt aujourd'hui une importance particulière, fournit au Bureau de statistique la matière d'intéressants calculs. Nous en indiquons seulement les résultats :

Production indigène.

| | | |
|-----------------------------|---|------------|
| Veau 306,100 têtes à 35 kg. | = | 107,135 q. |
| Bœuf 209,249 > 250 > | = | 523,122 q. |
| Total 515,349 têtes | = | 630,257 q. |

Bétail importé.

| | | |
|----------------------------|---|------------|
| Veau 10,824 têtes à 50 kg. | = | 5,412 q. |
| Bœuf 53,861 > 325 kg. | = | 175,048 q. |
| Viande fraîche | = | 30,265 q. |
| Total 64,685 têtes | = | 210,725 q. |

Ainsi la consommation suisse en viande est de 25,3 kg. par année et par tête de population, chiffre qui doit être réduit si l'on tient compte de la consommation des étrangers en séjour. Le quart de la consommation est couvert par l'importation — ce qui confirme absolument les allégations produites par les députés agrariens au Conseil national.

Ajoutons, pour être complet, quelques renseignements sur d'autres branches du recensement du bétail :

| | 1901 | 1896 |
|-------------------|---------|---------|
| Porcs | 555,261 | 566,974 |
| Moutons | 219,438 | 271,901 |
| Chèvres | 354,634 | 415,818 |
| Ruches d'abeilles | 242,544 | 254,109 |

Et il sonna.
Les gendarmes amenèrent le prisonnier.
Celui-ci jeta sur Giraudier un regard distrait, mais son regard ayant rencontré la valise étalée par terre, il ne put réprimer un tressaillement.
Le juge le remarqua et dit :
— Cette valise vous appartient, n'est-ce pas ?
Bernard hésita. Il semblait réfléchir ; il se demandait probablement s'il n'y avait rien là qui pût le trahir, qui lui fût un indice qui révélât son nom !
Et il n'y avait rien, sans doute, car :
— En effet, monsieur, dit-il. Je n'essaierai pas de nier.
— Vous l'avez oubliée dans le wagon ?
— Oui.
— L'avez-vous perdue exprès ou fut-ce par mégarde ?
— Par mégarde. Dans quel but l'aurais-je perdue exprès ? Je ne suis pas riche.
— Dans le but de paralyser les efforts de la justice.
— Je ne pouvais savoir, en descendant du train, que bientôt, le lendemain, j'aurais commis un crime et que je serais entre vos mains.
— Qui sait ? Si votre crime était prémédité ?...
Giraudier, pendant ce temps-là, examinait Bernard.
— C'est bien lui, n'est-ce pas, demanda le juge.
— Oui, monsieur, il ne peut y avoir de doute.

FEUILLETON DE LA GRUYERE 24

Diane la Pâle

Par Jules MARY

— Le reconnaîtriez-vous ? demanda le magistrat.
— Je ne l'affirme pas, monsieur, dit Giraudier. Cela est possible, après tout, mais peut-être bien aussi que je me trompe. Dans tous les cas, soyez sûr que je ne ferai pas de gaffe... Si j'ai la moindre incertitude, je vous le dirai...
— Anparavant, je voudrais que vous m'apportiez la valise en question.
— Je puis aller la chercher.
— C'est cela, et revenez vers deux heures.
A deux heures, Giraudier se trouvait de nouveau au Palais de Justice. M. de Montaignon ne le fit pas attendre. Il entra. Il portait la valise à la main. Elle était en cuir noir, sanglée de deux courroies avec deux crochets à glissement, et au milieu une fermeture automatique, sur laquelle, pour l'ouvrir, il suffisait d'appuyer le doigt. Cette serrure pouvait également se fermer à clef.
— Savez-vous ce qu'elle contient ? dit le juge.
— Moi, non, monsieur, dit Giraudier. Ce n'est pas

mon affaire ; mais le chef a dû dresser la liste des effets qui s'y trouvent.
— Ces effets n'en ont pas été enlevés ?
— Non. Voulez-vous que je l'ouvre ?
— Faites.
Giraudier fit glisser les crochets, appuya sur le bouton de la ferrure ; les deux côtés de la valise s'entrebaillèrent ; il délaça les courroies ; les deux côtés s'abattirent.
Il y avait peu de chose et M. de Montaignon fut dérouter. Un instant il avait espéré, dans le cas où la valise eût appartenu à son prisonnier, qu'une indication relevée là lui apprendrait ce qu'était Bernard, d'où il venait, lui révélerait ce mystère.
Deux chemises de toile, une cravate Lavallière de couleur bleu foncé, deux brosses à cheveux, quelques objets de toilette, des mouchoirs marqués B, comme celui qui avait été trouvé dans la poche du jeune homme lorsqu'il était venu se rendre ; un veston, un gilet, un pantalon, de fabrication française, d'étoffe française, sans nom de tailleur, ni sur le revers du col du veston, ni sur les boutons du pantalon.
Et c'était tout.
Ni livres, ni papiers, ni carnet, rien.
— M. de Montaignon s'adressa à Giraudier :
— Je vais faire entrer Bernard. Je lui adresserai quelques questions. Pendant ce temps-là, vous aurez le loisir de l'examiner.

ises
Bulletin de garantie.
change
rmik, Helvetia.
g. Barras
[467]
COIX-VERTE & GARES
On s'abonne dans les bureaux de poste.
Bordeaux, le 20 mai 1904.
L'effectif et l'élevage du bétail EN SUISSE.
Les résultats du recensement fédéral du bétail de 1901 viennent d'être publiés. On constate tout d'abord une augmentation assez sensible du gros bétail en général, mais c'est plus spécialement sur l'espèce chevaline que les effectifs se sont accrus. Ce fait attire d'autant plus notre attention, qu'un récent concours fédéral de pouliches, tenu à Bulle, a démontré que l'élevage du cheval est assez négligé dans le district de la Gruyère. Notre élevage présente plusieurs défauts auxquelles il serait pourtant facile de remédier. On attribue l'infériorité de notre espèce chevaline aux faits suivants :
1. Les poulains n'étant pas suffisamment nourris demeurent chétifs, faibles, petits ;
2. Leurs membres ne se développent pas normalement, faute de mouvement ;
3. Les rateliers généralement trop élevés ensellent le poulain, lui donnant ainsi un mauvais aplomb ;
4. Et c'est là le défaut principal, les poulains sont attelés trop jeunes.
Nos agriculteurs feront donc bien de méditer et de tirer profit des remarques ci-dessus. Cela dit, revenons au recensement de 1901. L'effectif des chevaux a passé de 109,000 en 1896 à 125,000. En 1896, on comptait 36 chevaux sur 1000 habitants ; en 1901, ce chiffre s'élevait à 38. Cette augmentation est d'autant plus réjouissante qu'elle porte principalement sur les régions agricoles, où l'emploi des machines a donné au cheval un rôle beaucoup plus important qu'autrefois. Dans les villes, l'application de la traction électrique aux tramways n'a pas suffi à entraîner une
diminution du nombre total des chevaux : ce dernier est en augmentation dans tous les cantons.
Quoique le recensement du bétail ne fournisse aucune indication sur la disponibilité des chevaux propres au service militaire, l'enquête spéciale qui a été faite à ce sujet en 1900 nous fournit des résultats qu'il est intéressant de comparer avec les chiffres précédents. Nous groupons quelques chiffres dans le tableau suivant :
Chevaux : nécessaires ; disponibles.
Chevaux d'officiers 6,428 6,114
> de sous-officiers 2,403 5,464
> de trait 26,160 43,616
Total, 34,991 65,194
On constate que notre armée disposerait donc, en cas de mobilisation, d'un nombre de chevaux double de celui dont elle a besoin — sans compter les 18,600 chevaux qu'on pourrait utiliser à la rigueur. Quant aux mulets, au nombre de 3077 (dont 2528 dans le Valais), ils dépassent de plusieurs fois le chiffre nécessaire aux batteries de montagne et aux convois de montagne.
Le bétail bovin accuse dans 9 cantons une diminution qui se monte à plus de 11,000 têtes. Aussi l'augmentation totale ne se trouve-t-elle être que de 34,000 têtes, ce qui porte l'ensemble de l'effectif du bétail bovin à 1,340,000 têtes et la proportion passera-t-elle de 415 têtes de bétail à 404 têtes par 1000 habitants. Cette constatation semble donner raison à ceux qui déclarent que notre agriculture ne parviendra jamais à fournir de la viande en quantité suffisante à l'ensemble de la population suisse. Cependant il faut remarquer que dans les années de 1898 et 1899 la fièvre aphteuse a sévi avec une grande intensité et que les mesures de prohibition appliquées aux frontières ont eu pour conséquence une consommation de viande indigène qui était disproportionnée à
l'effectif bovin. C'est ainsi que de 1896 à 1901 le nombre des bœufs de 1 à 3 ans a diminué de 6119 têtes, soit du 15 %, et celui des bœufs d'au-dessus de 3 ans, de 5793 têtes, soit de 53 %. L'infection du bétail entraînant en outre très souvent l'avortement ou la stérilité des vaches, on comprendra qu'en 1901 le déficit des années précédentes n'ait pas encore été comblé.
Cette question de l'alimentation de viande indigène, qui a été si vivement agitée dans la discussion du tarif douanier et qui revêt aujourd'hui une importance particulière, fournit au Bureau de statistique la matière d'intéressants calculs. Nous en indiquons seulement les résultats :
Production indigène.
Veau 306,100 têtes à 35 kg. = 107,135 q.
Bœuf 209,249 > 250 > = 523,122 q.
Total 515,349 têtes = 630,257 q.
Bétail importé.
Veau 10,824 têtes à 50 kg. = 5,412 q.
Bœuf 53,861 > 325 kg. = 175,048 q.
Viande fraîche = 30,265 q.
Total 64,685 têtes = 210,725 q.
Ainsi la consommation suisse en viande est de 25,3 kg. par année et par tête de population, chiffre qui doit être réduit si l'on tient compte de la consommation des étrangers en séjour. Le quart de la consommation est couvert par l'importation — ce qui confirme absolument les allégations produites par les députés agrariens au Conseil national.
Ajoutons, pour être complet, quelques renseignements sur d'autres branches du recensement du bétail :
Porcs 555,261 566,974
Moutons 219,438 271,901
Chèvres 354,634 415,818
Ruches d'abeilles 242,544 254,109
Et il sonna.
Les gendarmes amenèrent le prisonnier.
Celui-ci jeta sur Giraudier un regard distrait, mais son regard ayant rencontré la valise étalée par terre, il ne put réprimer un tressaillement.
Le juge le remarqua et dit :
— Cette valise vous appartient, n'est-ce pas ?
Bernard hésita. Il semblait réfléchir ; il se demandait probablement s'il n'y avait rien là qui pût le trahir, qui lui fût un indice qui révélât son nom !
Et il n'y avait rien, sans doute, car :
— En effet, monsieur, dit-il. Je n'essaierai pas de nier.
— Vous l'avez oubliée dans le wagon ?
— Oui.
— L'avez-vous perdue exprès ou fut-ce par mégarde ?
— Par mégarde. Dans quel but l'aurais-je perdue exprès ? Je ne suis pas riche.
— Dans le but de paralyser les efforts de la justice.
— Je ne pouvais savoir, en descendant du train, que bientôt, le lendemain, j'aurais commis un crime et que je serais entre vos mains.
— Qui sait ? Si votre crime était prémédité ?...
Giraudier, pendant ce temps-là, examinait Bernard.
— C'est bien lui, n'est-ce pas, demanda le juge.
— Oui, monsieur, il ne peut y avoir de doute.
[A suivre.]
SANG
Modèle
Dartres,
demande
Bulle [349]

On voit sous toutes ces rubriques une diminution plus ou moins importante due à l'extension toujours plus grande de l'élevage du bétail bovin.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Caisse Raiffeisen. — La 2^{me} assemblée annuelle de l'Union des Caisses Raiffeisen, à Baden, à laquelle assistaient une cinquantaine de membres représentant 30 caisses, a approuvé les comptes avec une circulation de 1,636,241 fr. Le nombre des caisses a doublé depuis une année et celui des membres s'est élevé de 800 à 2000. L'assemblée s'est déclarée d'accord en principe avec l'introduction du trafic des marchandises, mais sans s'adresser aux sociétés de consommation, afin de protéger les commerçants au détail.

L'éducation corporelle obligatoire. — Dimanche matin, s'est réunie à Berne, l'assemblée extraordinaire des délégués de la Société fédérale de gymnastique. Le président, M. Kradolfer (Frauenfeld) a ouvert la séance en exposant le but de cette assemblée, soit l'attitude à prendre en ce qui concerne la Constitution militaire fédérale et l'éducation physique de la jeunesse suisse.

Toutes les sociétés étaient représentées par 178 délégués. En outre, un certain nombre de membres d'honneur et d'anciens gymnastes assistaient à la discussion avec voix délibérante, ce qui portait le total des assistants à plus de 200.

M. Zschokke (Bâle) a développé, au nom du Comité central, le point de vue auquel la Société fédérale de gymnastique doit se placer pour étudier la question et développer les propositions que le Comité central a soumises à l'assemblée, et dont voici les conclusions :

1. L'enseignement de la gymnastique dans les écoles doit être garanti et développé par la nouvelle constitution militaire.
2. Il doit être déclaré obligatoire pour les jeunes gens de 16 à 20 ans.
3. Les examens de recrues doivent porter également sur la capacité physique.
4. La Société fédérale de gymnastique offre à la Confédération de collaborer, avec son organisation, à l'application de l'éducation corporelle obligatoire.

Ces propositions ont été développées par M. Schächtelin, à Fribourg, membre du Comité central, comme rapporteur français.

Après discussion, toutes les propositions du comité central ont été adoptées à l'unanimité.

Gothard. — Les recettes du Gothard se sont élevées, en avril 1904, à 2,190,000 fr. ; les dépenses à 1,090,000 fr. L'excédent de recettes est donc de 1,100,000 fr. contre 1,204,173 fr. en avril 1903. Pour les quatre premiers mois de 1904, l'excédent de recettes est de 3,244,248 fr. contre 3 millions 467,369 fr. pour la période correspondante de 1903.

Genève. — Magnenet, l'ex-caissier de la Cie générale des tramways électriques, qui a été arrêté à Paris, est arrivé mardi matin à Genève. Comme il passait sur la place de Cornavin, quelques employés des tramways l'ont sifflé. Il a été écroué à St-Antoine.

— Mardi matin, une domestique de 26 ans, Julia Birbel, s'est brûlée grièvement en chauffant de l'encastique. Elle est morte à l'Hôpital, mercredi matin.

— Le Département de justice et police a pris, en 1903, 1396 arrêtés d'expulsion.

— L'Association radicale fribourgeoise a fixé la fête d'inauguration de son drapeau sur le dimanche 22 courant, à la brasserie Guillaume Tell, rue Kléberg. La fête commence à 2 h. ; les Fribourgeois à Genève et les amis de l'association sont invités à y prendre part et seront les bienvenus.

Vaud. — Broyé par le tram. — Mme Constant Rouge, de Paudex, s'était rendue mardi, pour

chercher de l'eau, à la petite fontaine qui se trouve à la bifurcation de la route de Lutry à Ouchy et de celle que suit le tram. Elle était accompagnée de son enfant. Celui-ci, au moment où la voiture montant à Lausanne arrivait à une allure modérée, échappant à la surveillance de sa mère, s'élança sur la voie. Le wattman Delacrétaux fit tous ses efforts pour arrêter le tram, mais en vain. Le pauvre petit fut broyé par les roues.

— **Une désespérée.** — Mardi matin, entre 11 et 12 heures, rue Martheray, une jeune personne, d'origine française, désespérée du départ de son ami, a tenté de mettre fin à ses jours en allumant un réchaud de charbon dans sa chambre. Les voisins, prévenus par l'odeur, avertirent la police qui enfonça la porte. Les premiers soins ont été donnés à la malheureuse par le pharmacien du quartier, qui réussit à la faire revenir à elle.

Valais. — **Les guides.** — En 1903, 270 guides ont exercé leur profession en Valais, soit : 148 dans le district de Viège, 26 dans celui d'Hérens et 24 dans l'Entremont. Le 24 mars 1903, le Conseil d'Etat a pris un arrêté subordonnant l'obtention de la patente de guide à une police d'assurance de 2000 fr. au moins. Cette assurance obligatoire est une précieuse mesure de précaution pour le guide et sa famille, et ne pèse pas lourdement sur lui, puisque le guide ne paye qu'une prime de 4 fr., le reste étant supporté par le Comité central du Club alpin suisse et par l'Etat.

Tous les deux ans, des cours de guides sont organisés sous les auspices du Département de justice et police. C'est ainsi que, en juin prochain, un cours aura lieu à Saas-Fee.

ÉTRANGER

La guerre.

Tokio, 19 (soir). — L'amiral Togo annonce que dans le brouillard épais qui règne près de Port-Arthur, le croiseur « Katsuga » a abordé le croiseur « Yoshino ». Ce dernier coula au bout de quelques minutes. 90 marins ont été sauvés. Le même jour le cuirassé « Hatsuse », heurtant une mine sous-marine, a coulé. 300 hommes ont été sauvés par les torpilleurs.

La prochaine rencontre. — On mande au Journal que d'importants événements semblent se préparer. Les vedettes des deux armées sont déjà en contact dans la zone sud-ouest de Feng-Hoan et dans la zone sud-est de Liao-Yang. L'armée japonaise qui marche sur Liao-Yang est évaluée à 100,000 hommes. Toutefois, selon de persistantes rumeurs de source chinoise, un autre corps japonais exécute un mouvement tournant ayant pour objectif un point situé entre Liao-Yang et Moukden.

Le corps japonais débarqué à Pitzewo marche vers le nord.

L'invasion de la Mandchourie est complète.

On croit savoir que les Russes offriront une résistance à Hai-Cheng, puisqu'ils se replieront sur Liao-Yang, où ils livreront un combat. Ils ont là, en effet, 70,000 hommes bien résolus. Mais en cas de défaite, ils ne s'arrêteront pas à Moukden. Ils se replieront sur Tie-Ling, à deux cents milles au nord de Niou-Chouang. Tie-Ling est la tête de la navigation fluviale pour les embarcations indigènes sur le Liao.

— On mande de Tien-Tsin au Standard que les Japonais ont occupé Ta-Chi-Kao, la ville la plus rapprochée de Niou-Chouang.

Les deux armées. — On dit que les Japonais se trouvent encore à 65 kilomètres de Liao-Yang. A en croire une dépêche, deux de leurs colonnes marchent sur Moukden, en tournant la position russe.

A Pétersbourg, on dit que Kouropatkine ne fera pas une sérieuse résistance à Liao-Yang. Il est

toujours d'avis qu'il attirera les Japonais plus haut encore dans le nord.

A Vienne, centre de fausses nouvelles à sensation, on prétend qu'il existerait entre le général Kouropatkine et l'amiral Alexeief un conflit qui serait sur le point de devenir aigu. Le général Kouropatkine attribuerait la défaite du Yalou à des ordres de l'amiral Alexeief contrecarrant les siens. Il proposerait l'abandon de Port-Arthur, la jonction à ses troupes de la garnison de cette place et le recul sur Kharbine. Il déclarerait qu'il ne peut tenir tête aux Japonais à Liao-Yang n'ayant que 60,000 hommes prêts à combattre.

L'amiral Alexeief soutiendrait que ce serait folie d'abandonner Port-Arthur, de perdre la flotte, de subir une défaite morale et de faire courir à la garnison de Port-Arthur le risque d'être exterminée par les Japonais ; il ajouterait que Port-Arthur est imprenable.

— **Le vaincu du Yalou.** — Le général Zassoulitch a été relevé de ses fonctions. Il est remplacé par le général Keller, ex-gouverneur de Jékaterinoslav.

La prise de Niou-Chouang. — On télégraphie de St-Petersbourg au *Matin*, en date du 18 :

« L'état-major vient de recevoir un télégramme officiel lui annonçant la prise de Niou-Chouang par les Japonais. »

(Ying-Tseou, sur la carte de la *Revue*, Inkeot ou Niou-Chouang sur d'autres cartes.)

On télégraphie au *Journal* qu'avant de quitter Niou-Chouang, le dernier détachement russe a fait sauter la canonnière *Sivoutch*, ancrée dans le fleuve, et qui n'avait pu rallier Port-Arthur lors de la déclaration de guerre. Les 13 canons de ce vapeur ont été débarqués par les Russes et emmenés par eux.

France. — **Condamnation.** — Le conseil de guerre du 15^e corps, siégeant à Marseille, a condamné à mort le soldat Chrétien, l'assassin de Mme Trouith, femme du lieutenant dont il était l'ordonnance.

— **L'espionnage en France.** — Il y a en ce moment deux affaires d'espionnage qui préoccupent l'opinion publique en France. On les a confondues au premier abord, parce qu'elles ont été révélées par le même journal, le *Matin*, mais elles paraissent sans aucune relation.

CANTON DE FRIBOURG

Bétail. — Du 9 au 15 mai, le Bulletin du Département fédéral de l'agriculture accuse :

Charbon symptomatique : 1 bovine a péri à Gruyères.

Rouget et pneumo-antérite du porc : 3 bêtes ont péri à Guin, dans une étable où 6 porcs sont encore malades.

Primes. — Au tirage des primes de l'emprunt de l'Hôpital cantonal, le numéro 22 de la série 8996 a gagné le gros lot de fr. 50,000. Le numéro 25 de la même série obtient fr. 4000, et le numéro 34 de la série 1265 a fr. 1000.

GRUYÈRE

† M. Eugène Wæber.

Un sentiment de vive émotion et de sympathie se manifesta dans le public, samedi matin, à la nouvelle de la maladie grave, subite, du coup d'apoplexie, dont M. Eugène Wæber venait d'être frappé. Atteint d'une paralysie partielle et malgré les soins empressés des siens et de la science, l'état du malade ne laissait plus d'espoir ; dans la nuit de mercredi à jeudi, la mort a mis fin aux souffrances cruelles si vaillamment supportées pendant cinq jours.

M. Wæber meurt à l'âge de 61 ans, après une existence bien remplie, toute de travail. Sa famille s'est établie à Bulle il y a plus de quarante ans où, pendant les premières années, elle desservait l'Hôtel-de-Ville, puis ensuite l'Hôtel du Cheval-Blanc. Pendant ce temps, le jeune Wæber s'occupait activement de diverses branches commerciales,

voyagea et acquiescances : c'est l'industrie hôtelière qui plus part.

En 1881, il fut élu député au Conseil national, portant l'Hôtel de Ville à la mort. Ses qualités furent rapidement appréciées.

Membre du Comité central de l'Union des Caisses Raiffeisen, il fut élu député au Conseil national en 1881, portant l'Hôtel de Ville à la mort. Ses qualités furent rapidement appréciées.

Les diverses fonctions qu'il occupa furent l'objet de sa sollicitude.

Au point de vue politique, il fut un libéral sincère, qu'il estimait et Métiers perçus à Gruyère un de ses nombreux collègues.

M. Wæber fut élu député au Conseil national en 1881, portant l'Hôtel de Ville à la mort. Ses qualités furent rapidement appréciées.

Le départ de notre pays affable, ses relations avec toutes les symphonies fatiguées d'une vieillesse il avait droit à l'impitoyable l'absence de ses nombreux collègues.

Tous nos amis nous nous faisons un devoir de leur respectueux adieu.

Leur respectueux adieu.

Conseil général. — Bulle a tenu sa séance de mercredi, à l'initiative de trois membres, pour l'étude et l'extension de l'enseignement.

Madame J. et M. et leurs enfants, Maria W. nest, Raymond Marcel W. cion MORADAME Alph. enfants ; M. Auguste G. fants ; la MANN ; M. Lucien DE fants ; Mad. RARD ont part à l'ou de la perte de en la person

Monsieur

leur mari, père, gendre, oncle, décédé après une courte maladie. L'enterrement aura lieu le 21 mai, à 10 heures.

Bulle, le 19 mai.

Cet avis est fait-part.

Monsieur

La Société des gens de Bulle, prie ses sances d'assister à l'ensevelissement.

Monsieur

Les membres de la Société de musique prient d'assister au concert de leur regretté collègue.

Monsieur

attirera les Japonais plus
fausses nouvelles à sensa-
existerait entre le général
Alexeief un conflit qui
devenir aigu. Le général
rait la défaite du Yalou à
Alexeief contrecarrant les
abandon de Port-Arthur, la
de la garnison de cette
marine. Il déclarerait qu'il
aux Japonais à Liao-Yang
mmes prêts à combattre.
tiendrait que ce serait folie
de perdre la flotte, de
de faire courir à la
le risque d'être exterminé.
ajouterait que Port-Arthur
lou. — Le général Zassou-
fonctions. Il est remplacé
x-gouverneur de Jekateri-
ouang. — On télégraphie
latin, en date du 18 :
de recevoir un télégramme
a prise de Niou-Chouang
carte de la Revue, Inkeot
autres cartes.)
urnal qu'avant de quitter
er détachement russe a
e Sivoutch, ancrée dans le
u rallier Port-Arthur lors
erre. Les 13 canons de ce
s par les Russes et emme-

mmation. — Le conseil de
geant à Marseille, a con-
t Chrétien, l'assassin de
un lieutenant dont il était
France. — Il y a en ce
d'espionnage qui préoccu-
en France. On les a con-
d, parce qu'elles ont été
journal, le *Matin*, mais
une relation.
E FRIBOURG
15 mai, le Bulletin du
l'agriculture accuse :
que : 1 bovine a péri à
ntérite du porc : 3 bêtes
e étable où 6 porcs sont
age des primes de l'em-
onal, le numéro 22 de la
ros lot de fr. 50,000. Le
érie obtient fr. 4000, et le
265 a fr. 1000.

YÈRE
ne Wæber.
émotion et de sympathie
ublic, samedi matin, à la
grave, subite, du coup
gène Wæber venait d'être
alyisie partielle et malgré
s siens et de la science,
ait plus d'espoir ; dans la
li, la mort a mis fin aux
vaillamment supportées
âge de 61 ans, après une
oute de travail. Sa famille
plus de quarante ans où,
années, elle desservit
suite l'Hôtel du Cheval-
le jeune Wæber s'occupa
branches commerciales,

voyagea et acquit ainsi une grande expérience des affaires : c'est alors qu'il se voua définitivement à l'industrie hôtelière qu'il avait étudiée et connaissait plus particulièrement.

En 1881, il fit de l'ancien Hôtel-des-Bains l'important Hôtel des Alpes qu'il exploita jusqu'à sa mort. Ses qualités de parfait maître d'hôtel devinrent rapidement et justement réputées dans le pays.

Membre du Conseil d'administration de la Banque populaire de la Gruyère depuis de nombreuses années, il rendit à cet établissement de précieux services par ses nombreuses relations et la connaissance parfaite des affaires et des besoins de la contrée.

Les diverses sociétés locales perdent en lui un membre dévoué, plein de zèle.

Au point de vue politique, le défunt fut toujours un libéral sincère, se dévouant pour les causes qu'il estimait utiles au parti. Le Cercle des Arts et Métiers perdit un membre ancien et fidèle et la Gruyère un de ses abonnés de fondation.

M. Wæber fit aussi partie pendant quelque temps du Conseil d'administration des Chemins de fer électriques de la Gruyère.

Le départ de ce citoyen laissera un large vide dans notre population bulloise où son caractère affable, ses relations agréables lui avaient acquis toutes les sympathies et, à ce moment précis où, fatigué d'une vie active, laborieuse, bien remplie, il avait droit à une existence de repos, la mort impitoyable l'enlève à l'affection des siens et de ses nombreux amis !

Tous nos amis lecteurs déplorent cette perte et nous nous faisons ici leur interprète pour présenter à la famille en deuil leurs sentiments émus et leurs respectueuses condoléances.

R. I. P.

Conseil général. — Le Conseil général de Bulle a tenu séance mercredi soir pour ratifier la vente de trois parcelles de terrain à bâtir et nommer une commission de neuf membres, chargée d'étudier et de rapporter sur le plan d'alignement et d'extension de la ville de Bulle. Cette commis-

sion est composée de MM. Desbiolles Arnold, Dubas Philippe, Glasson Edouard, Gremaud Joseph, mécanicien, Morard Louis, notaire, Morand Martin, Perroulaz, docteur, Progin Maurice, Tobler, directeur.

En cette même séance, il a été donné connaissance de la démission de Morard, notaire, comme conseiller communal ; il est remplacé par M. Menoud, officier d'état-civil, premier suppléant de la liste conservatrice.

En campagne. — Nous jouissons d'une température exceptionnellement agréable et surtout favorable pour la campagne. La Gruyère, qu'avec raison on peut appeler la verte Gruyère, est actuellement dans toute sa splendeur. Sur le fond de verdure d'herbes et de feuilles, les arbres forment des dômes de fleurs blanches et roses d'où s'exhalent des parfums qui embaument l'atmosphère. La verdure grimpe au flanc des montagnes, refoulant la neige dans les couloirs, vers les sommets. Et déjà le joyeux carillon des clochettes se fait entendre ; les chalets vont se peupler, l'alpe va retentir des *lianda*, des chants des armailis mêlés au concert des sonnailles. C'est le renouveau dans notre belle Gruyère !

Un projet de chemin de fer. — Nous étions jusqu'ici obligés de faire un vaste détour par Romont et Lausanne pour nous rendre en Valais. Le trajet serait considérablement raccourci si le projet des ingénieurs Avanzini et Lefèvre arrivait à se réaliser. Selon ce projet une voie électrique de 40 kilomètres relierait la capitale du Valais à Gessenay, soit au chemin de fer Bulle-Montbovon-Château-d'Oex-Oberland. Ce serait un raccourci considérable, et, du même coup, le centre du Valais serait relié avec Berne.

On estime le coût de la nouvelle ligne projetée à 4 1/2 millions et les frais d'exploitation à fr. 90,000. Les étrangers auraient là une voie pittoresque par excellence et qui ne manquerait pas d'avoir de la vogue.

Accident. — Deux chevaux tués. — Un grave accident est survenu jeudi après-midi sur le pont de bois de la Jogne entre La-Tzintre et la Villette. Le domestique de M. Barra, syndic de Chatel-sur-Monsalvens, passait avec un attelage de deux chevaux sur le pont lorsque soudain le tablier se rompit entraînant l'attelage et le char chargé de gravier.

Les deux chevaux furent tués. Fort heureusement que le conducteur put se retenir aux poutrelles du pont et échapper ainsi à une mort certaine.

BIBLIOGRAPHIE

Sillon Romand, journal agricole illustré, paraissant deux fois par mois avec deux suppléments mensuels. — 2 fr. 70 par an. — Administration : Estavayer-le-Lac.

Sommaire du N° du 16 Mai 1904.

Le „ Homestead “ ou „ Bien de famille inaisissable “. — Elevage : L'oreille du cheval relève son caractère ; Donnons aux chevaux une ferrure plus légère ; La Gale des chevaux. — A propos de gestation chez la juvénat et la vache : Diagnostic et hygiène. — Elevage du porc : Les Anges (suite). — Culture maraîchère : La culture de la rubarbe. — Aviculture : Maladie des poules : La tuberculose ; La diphtérie ; La pépie ; Les vers intestinaux.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
ALCOOL DE
MENTHE RICQLES
de
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom DE RICQLES

†
Madame Jeanne WÆBER ; Madame et Monsieur Paul SCHENK et leurs enfants ; Mademoiselle Maria WÆBER, Messieurs Ernest, Raymond, Jean, André et Marcel WÆBER ; Madame Lucien MORARD ; Monsieur et Madame Alphonse WÆBER et leurs enfants ; Madame et Monsieur Auguste GLASSON et leurs enfants ; la famille HEINZELMANN ; Madame et Monsieur Lucien DESPOND et leurs enfants ; Mademoiselle Marthe MORARD ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils ont faite en la personne de
Monsieur Eugène WÆBER
leur mari, père, beau-père, grand-père, gendre, frère, beau-frère et oncle, décédé dans sa 81^{me} année, après une courte maladie.
L'enterrement aura lieu samedi 21 mai, à 10 1/2 heures.
R. I. P.
Bulle, le 19 mai 1904.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. [541]

La Société suisse des Voyageurs de commerce, Section Bulle, prie ses membres, amis et connaissances d'assister, samedi 21 mai, à 10 1/2 h., à l'ensevelissement de leur regretté collègue
Monsieur Eug. WÆBER,
Membre passif. [545]

Les membres actifs et passifs de la **Société de musique de Bulle** sont priés d'assister nombreux à l'ensevelissement de leur regretté membre passif [540]
Monsieur Eug. WÆBER.

La Société des aubergistes de la Gruyère prie ses membres d'assister nombreux, samedi 21 mai, à 10 1/2 heures du matin, à l'enterrement du regretté collègue
Monsieur Eug. WÆBER
ancien président.

Mises de fleuries.
Lundi 6 juin 1904, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques les fleuries en foins et regain de 8 poses de terrain de première qualité, situé près du village de Villarvolard.
L'exposant : Louis REPOND
Villarvolard.
536]

A vendre :
200 paquets de bardeaux de première qualité. — S'adresser à M. Joseph CHARRIÈRE, La Roche. [537]
A la même adresse, on demande un jeune homme de 15 à 16 ans comme second charretier. Entrée de suite.

Bains des Colombettes.
Ouverture le 22 mai.
Bonne musique.
Invitation cordiale.
539] (H258B) G. MORET

Vêtements sur mesure
pour messieurs et jeunes gens.
en pure laine.
Complets depuis 35 fr.
Grand choix de beaux échantillons, franco sur demande.
Coupe élégante. Travail soigné.
Prix modérés.
J. IMBERDORF
marchand-tailleur, La Tour.

A louer :
un appartement de deux chambres et une cuisine au village de La Tour.
S'adresser à Oscar DUPASQUIER, au dit lieu. [535]

Berger.
On cherche pour la fin du mois un jeune berger pour Genève. — Soigner 10 vaches. — 450 fr. par année.
Se présenter ou écrire à M. Sergueeff, à Chêne-Bougeries (Genève). (H05316X) 529

Mises publiques.
Lundi 6 juin 1904, à 3 heures du jour, Joseph PONTHEZ exposera en vente par voie de mises publiques, à l'Auberge de l'Abbaye de Montherod s/ Lausanne, sa propriété comprenant
une grande scierie
divisée en 3 corps de bâtiment.
Bordereau industriel, force hydraulique de 25 chevaux, pouvant être utilisée pour n'importe quelle industrie, ainsi que trois poses de terrain attenant. (H1F) 532

On demande à louer
au centre de la ville de Bulle un local au rez-de-chaussée ou au premier, pouvant servir de bureau.
S'adresser au bureau du journal. [538]

Vins naturels réels.
100 l. Rouge clair, surfin Fr. 28.—
100 l. „ d'Italie, fort 32.—
100 l. „ pour coupages, 15° 34.—
100 l. Rosé surfin pour table 36.—
100 l. Vieux rouge pour malades 41.—
100 l. Rouge du Tyrol spéc. 48.—
100 l. Panades pareil au Vand. 32.—
100 l. Blanc pour coupages 15° 38.—
16 litr. Malaga, rouge doré, pur 15.50
Fûts échantillons de 50 litres. [544]
Reprise en cas de non-convenance.
Grands magasins Winiger.
Boswil (Argovie). [H2997Q]

Ouvriers-scieurs
sont demandés.
S'adresser à la Scierie de la Slonge, Riaz. (H264B) 538

On demande
des ouvriers-bûcherons du pays.
Entrée immédiate.
S'adresser à M. GIPPA, entrepreneur, à Bulle. (H271B) 547

Concours de travaux.
Il est mis au concours les travaux de terrassements, maçonnerie et charpenterie concernant la construction d'une villa à Bulle. (H1B) 548
Le concours s'ouvrira mardi, 24 mai et les soumissions devront être remises jusqu'à mardi soir, 31 mai.
Les plans et avant-métrés sont à la disposition des soumissionnaires chez J. PASQUIER, préposé à Bulle, et au bureau de l'architecte FRAISSE, à Fribourg.

La personne
qui a volé un porc sur la place du marché, à Bulle, le jeudi 19 mai, est priée de venir prendre arrangement ou de venir retirer les six autres, sinon plainte sera déposée.

Dimanche 29 mai.
Concert
donné par la Musique l'Avenir, de Bulle avec le concours des chanteurs du
Jeu aux œufs.
Courses de Enney au buffet de Grand-villard.
Le jeu commencera à 4 heures.
Invitation cordiale.
LE COMITÉ
543] En cas de mauvais temps, le jeu sera renvoyé au dimanche suivant.

N'achetez pas de chaussures
avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la
Maison d'envois GUILLAUME GRÆB ZURICH, Trittligasse 4.
Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.
Souliers pour filles et garçons, très forts, N° 26-29, fr. 3.50, N° 30-35, à fr. 4.50.
Souliers à lacer, pour dames, très forts, à fr. 5.50, plus élégants, avec bouts, fr. 6.40
Pantoufles en caoutchouc pour dames à fr. 1.90.
Bottines à lacer pour hommes, très fortes, à fr. 8. Plus élégantes, avec bouts, fr. 8.25.
Souliers pour ouvriers, forts, fr. 5.90.

Envoi contre remboursement. **Rien que de la marchandise garantie solide.** (H1101Z) 214
Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

Le meilleur
Dépuratif
du sang

SANG

Salsepareille Model
de la Pharmacie Centrale de Genève
le meilleur et le plus agréable remède contre

Boutons, Dartres,
épaississement du sang, maux
d'yeux, scrofules, démangeai-
sons, goulte, rhumatismes, etc. —
Envoi dans le monde entier. Des milliers
de lettres et attestations reconnaissantes
de tous les pays.

Agréable à prendre.
1/2 lit., 3.50 fr.; 1/4 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr.
(une cure complète).

Demandez expressément :
SALSEPAREILLE MODEL
avec la marque de fabrique.

Chez P. GAVIN, pharmacien,
BULLE [349]

On demande
une jeune fille robuste pour aider
durant quelques semaines aux travaux d'un
petit ménage, à Bulle. Inutile de se présenter
sans de bonnes références. Entrée immédiate.
S'adresser au bureau du journal.

Attention!

Le soussigné avise l'honorable public de
la ville et de la campagne que son atelier
de confection d'articles de laiterie
et d'outils de fanage est trans-
féré au lieu dit LA COMBAZ, à
Morton.

Gratien Grandjean,
boisselier.
517]

UNION OUVRIÈRE
DE LA GRUYÈRE
Bulle.

ASSEMBLÉE est convoquée sur
le dimanche 22 courant, à 2 heures
fixes. — Les candidats sont priés d'y assister.

TRACTANDA
Réception de candidats. — Communication
du comité. — Propositions individuelles.
518] **LE COMITÉ**

Atelier de maréchalerie.

SAUDAN François à Bulle, a l'a-
vantage d'aviser son honorable clientèle de
la ville et de la campagne, qu'en suite d'ex-
propriation de son bâtiment par la Compa-
gnie des chemins de fer électriques de la
Gruyère, il a transféré son atelier de maré-
chalerie à côté de la Maison de M. Gillard,
entrepreneur, rue de Vevey, chemin des abat-
toirs. [520]

A louer :
dès le 1^{er} juillet 1904, un appartement
de 3 pièces et 1 cuisine à l'ancien immeuble
BORCARD, rue de Vevey.
S'adresser à M. Charles GILLARD, en-
trepreneur. [527]

La Scierie électrique
de l'entreprise du M.O.B. à Montbovon
est à vendre
en bloc ou séparément, pour être
enlevée de suite. Elle comprend :
1 grande scie à ruban avec charriot ;
1 dite plus petite sans charriot ;
1 tronçonneuse ;
1 affûteuse mécanique ; (H23064L) [522]
1 saboteuse ;
Tous les moteurs, transformateurs, etc., ser-
vant à faire marcher les dites machines.
Pour voir les machines visibles jusqu'à la
fin du mois, s'adresser à G. MAILLEFER,
contre-maître, à Montbovon, et pour traiter
à M. PETTAVEL, ingénieur, à Rossinières.

On demande

pour la Suisse allemande
une fille
robuste pour faire le ménage et un peu de
jardinage (pas nécessaire de savoir cuire).
Bon gage. [524]
Occasion d'apprendre l'allemand.
Adresser les offres, sans chiffres W3024Y,
à **Haassenstein et Vogler, Berne.**

Banque populaire de la Gruyère.
Nos bureaux et caisse seront fermés
le 23 courant (lundi de Pentecôte). [534]

Crédit Gruyérien.

(H260B) [530]

Les bureaux et la caisse seront fermés
le lundi de Pentecôte, 23 mai courant.

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute

MAGGI

viennent de nouveau d'ar-
river chez
Philippe Dubas
Bulle.
(H1F) [531]

N'achetez pas de
avant d'avoir consulté le grand cat-
logue illustré avec plus de 200 gravures de la

CHAUSSURES

Maison d'envoi **Guillaume GRÆB, ZÜRICH**
Truttligasse 4. (H4300Z) [683]

Le catalogue sera expédié sur demande *gratis et franco.*
Sousiers pour filles et garçons, très forts, N^{os} 26-29, fr. 3.50, N^{os} 30-35, à fr. 4.50
Sousiers à lacer, pour dames, très forts, à fr. 5.50, plus élégants, avec bouts, fr. 6.40
Pantoufles en canevas, pour dame, à fr. 1.90, Bottes en feutre, pour dames,
semelle feutre et cuir, à fr. 3.—
Bottines à lacer, p. hommes, très fortes, à fr. 8. Plus élégantes, avec bouts, fr. 8.25
Sousiers pour ouvriers, forts, fr. 5.90. Envoi contre remboursement.

Rien que de la marchandise garantie solide.
Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

Meubles en tous genres et tous styles.

Tentes, stores, rideaux, crins, plumes, duvets.
Pose de bourrelets pour portes et fenêtres.

Tapiserie Gustave PAHUD Ebénisterie
Place des ALPES **BULLE** En face du Cheval-Blanc
Installations complètes de villas et hôtels.
[564a] Travail garanti pour sa solidité et sa bien-facture. [1000]

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, Broc.
Après-midi des 2 1/2 h. Bureau | 7 1/2 h. Soir des
22 mai | 3 h. Rideau | 8 h. 15. 22 mai

REPRESENTATION

donnée par **La LYRE, Société de musique de Broc.**
Médéric, le bandit des Pyrénées.
drame en trois act-s (18 exécutants).
Voir détail au programme. — Réservées : 1 fr. 50 ; Premières : 1 fr. ; Secondes : 60 cent.
Cartes à l'avance à l'Hôtel de Ville de Broc. [430]

Matériaux de construction, Vaulruz

CROIX-VERTE & GARES
Tuiles d'Altkirch et du pays
Chaux Gypse, ciment
Briques et Planelles diverses
Prix très avantageux (H193a) (419)

Drains, Briques et tuyaux en ciment de Lys
Briques et terres réfractaires
Engrais chimiques.
Ph. BORCARD & Cie.

AGRICULTEURS

Achetez les véritables Faux de Ballaigues
les seules de fabrication suisse, les plus sûres, les meilleures
En vente chez tous les marchands de fer. (H31808L) [476]

La Fabrique de meubles
LÉVY FRÈRES, Bulle
demande plusieurs apprentis-
ébénistes. [528]

A louer :
un appartement, rue de Vevey.
S'adresser à Jules PASQUIER, ferblan-
tier, Bulle. [514]

A vendre :
une jolie poussette en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre :

dans le canton de Genève (rive droite) une
petite propriété
d'environ 8 hectares 10 ares, située à 80 mi-
nutes d'une gare. Jolie maison d'habitation
et grandes dépendances ; prés, champs, jar-
din et 8 poses de bois taillés de chêne, dont
6 poses prêtes à être exploitées.
S'adresser à MM. de Westerveller
& Rigot, régisseurs, 20 Courratierie,
Genève. (H5158X) [523]

REÇU
1500 Chapeaux paille
au magasin **TOBIE BEC**
Grand' Rue, 32
BULLE

Chapeaux pour enfants à 40, 60,
90 cent., 1 fr. 1 fr. 20, 1 fr. 50, 1 fr. 70,
2 fr. et jusqu'à 6 fr. 50.
Chapeaux pour hommes, 75 cent.,
1 fr., 1 fr. 50, 1 fr. 80, 2 fr., 2 fr. 80,
et jusqu'à 16 fr.

Paille broyée ; palmier, rotin
et panama. [896]

Il n'est plus nécessaire d'acheter des
chapeaux de paille ne se prêtant pas à la
forme de la tête, le magasin possédant un
conformateur, machine permettant de
louer aux chapeaux la forme désirée.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
Timbres en caoutchouc.
PAPIER A LETTRES
ENVELOPPES COMMERCIALES

3 AVANTAGES

sont offerts grâce à mes achats en
gros, ce qui augmente chaque an-
née la vente de mes chaussures :

- 1° la bonne qualité,
- 2° la bonne façon,
- 3° le bas prix.

par exemple : N^{os} Fr.

| | | |
|---|-------|------|
| Souliers, forts, p. ouvriers, cloués | 40/48 | 6.50 |
| Souliers à lacer p. mess ^{rs} , solides, cloués, crochets, | 40/48 | 8.— |
| Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs | 40/48 | 8.50 |
| Souliers, solides, cloués, p. dames | 36/42 | 6.50 |
| Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour dames | 36/42 | 6.50 |
| Bottines de dim. à élast., sol. et élég., p. dames | 36/42 | 6.80 |
| Souliers d'enfants (garç. et fillettes), solides | 26/29 | 3.50 |
| Souliers d'enfants (garç. et fillette), solides | 30/35 | 4.50 |

Grand choix de chaussures en tous genres.
D'innombrables lettres de remercie-
ment constatant la satisfaction de ma
clientèle et provenant de toutes les con-
trées de la Suisse et de l'étranger sont à
la disposition de tout le monde. J'ai pour
principe de ne pas tenir de la mauvaise
marchandise, comme on en offre souvent
sous des noms fallacieux. Garantie pour
chaque paire. Echange immédiat et franco.
Prix-courant avec plus de 300 illustra-
tions, franco et gratis. (H1068Q) [210]

Rod. HIRT, Lenzbourg.
La plus ancienne et la plus grande maison
d'expédition de chaussures de la Suisse.

MEUBLES

Le soussigné tient toujours
à la disposition de l'honora-
ble public un beau choix de
meubles en tous gen-
res et à des prix très ré-
duits. Travail garanti.

G. Freiburghaus
ébéniste
Café des Chemins de fer
BULLE

Librairie Baudry
Bulle.
Achetez un cachet gram-
mes d'une façon inviolable ?
Toulez-vous fermer vos let-
tres, à la
(H244B) [509]

THÉ

Burmenn
Préparé par
J. Burmann,
pharmacien
Le Locle (Suisse).

De tous les Thé dépuratifs connus, le
Thé Burmann purgatif, rafraichissant,
antiglaireux, est le plus estimé, pour sa pré-
paration soignée et ses qualités éminentes
pour guérir les constipations, migraines,
étourdissements, acrétes du sang, jaunisse,
hémorroïdes, etc.

La faveur, dont il jouit, a fait naître une
foule d'imitations ; exigez donc dans chaque
pharmacie **le véritable**
Thé Burmann
à 1 franc la boîte
n'échauffent pas l'estomac et n'irritent pas
les intestins, comme les pilules purgatives.

En 2-3 jours,
les goîtres et toute grosseur au cou
disparaissent : 1 flac. à 2 fr. de mon
eau anti-goitreuse suffit.
Mon huile pour les oreilles guérit
tout aussi rapidement bourdonnements
et dureté d'oreilles, 1 flac. 2 fr.
S. FISCHER, méd. à Grub
332] (Appenzell Rh.-E.) (H1000G)

JEUNES FILLES

On engage continuellement des
jeunes filles
à la **Fabrique de chocolat**
de Broc. [750]
Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS

VINGT-TROIS

ABONNEMENTS
Suisse... 1 an
Etranger... 6 mo
payable d'avance

Prix du numéro :
On s'abonne dans
bureaux de p

Le traité
De même que
instituteurs zuri-
qu'il en est ains
encore, ne voyai
rité supérieure
village à une ret
(et quel traitem
osé explorer un
passage dans c
pays de Fribour
souhaiteraient d
des instituteurs
qu'un nouveau
était également
pour les années
vrai que la subv
pas à ces augme
mise à contribut
A propos de s
Pas seul parmi l
toute la manne
situation des édu
de Vaud a fait de
tons, du reste,
déjà reçu la dest
constances ; pre
instituteurs a ét
dant dans notre
le Conseil d'Etat
soins scolaires de
les instituteurs,
institutrices au t
Et, l'autre jou
Conseil, il a été

FEUILLET

Dian

Pa

M. de Montaignon
— Cet agent s'es
vous prévenir. Il ve
vous... Vous avez fa
— Je n'ai pas fai
— Je criais pour
— J'étais triste e
— Où avez-vous
— Bernard garde
Le juge, penché s
— Et la valise, d
Même silence de l
— Le nom du fab
cier, à l'intérieur :
ris. Mais ce n'est pa
lement. Voici l'adre
sur la toile, dans le
que, avenue de l'Opé
Bernard passa la